

Les professionnels doivent faire une demande auprès du service de gestion de cas :

demande-gdc@age91.org

Voici les coordonnées de l'équipe :

Belinda INFRAY : pilote MAIA,
pilote.maia@age91.org

01 81 85 02 50
06 70 63 75 58

Sylvie LOEB : gestionnaire de cas,
gestionnaire.cas1@age91.org

01 81 85 02 51
06 46 65 75 43

Stéphanie YILMAZ : gestionnaire de cas,
gestionnaire.cas2@age91.org

01 81 85 02 52
06 34 24 64 93

Marine LAFFEACH : gestionnaire de cas,
gestionnaire.cas3@age91.org

01 81 85 02 53
06 21 22 77 15

NOTRE TERRITOIRE

ARPAJON	LE PLESSIS PATE
AUVERNAUX	LEUDEVILLE
AVRAINVILLE	LEUVILLE-SUR-ORGE
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	LISSES
BAULNE	MAISSE
BOIGNEVILLE	MAROLLES EN HUREPOIX
BOISSY-SOUS-ST-YON	MENNECY
BONDOUFLE	MILLY-LA-FORET
BOUTIGNY-SUR-ESSONNE	MOIGNY SUR-ECOLE
BRETIGNY-SUR-ORGE	MONDEVILLE
BREUILLET	MORSANG-SUR-SEINE
BRUYERES-LE-CHATEL	MORSANG-SUR-ORGE
BUNO BONNEVAUX	NAINVILLE LES-ROCHES
CERNY	OLLAINVILLE
CHAMPCUEIL	ONCY-SUR-ECOLE
CHEPTAINVILLE	ORMOY
CHEVANNES	ORVEAU
CORBEIL ESSONNES	PRUNAY SUR-ESSONNE
COURANCES	RIS-ORANGIS
COURCOURONNES	SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE	SAINTRY SUR-SEINE
DANNEMOIS	SAINT-VRAIN
D'HUISSON LONGUEVILLE	SOISY-SUR-ECOLE
ECHARCON	SOISY-SUR-SEINE
EGLY	ST-GERMAIN-LES-ARPAJON
ETIOLLES	ST-GERMAIN-LES-CORBEIL
EVRY	ST-MICHEL-SUR-ORGE
FLEURY MEROGIS	ST-PIERRE DU-PERRAY
FONTENAY-LE-VICOMTE	SAINT-YON
GIRONVILLE-SUR-ESSONNE	TIGERY
GUIBEVILLE	VAYRES-SUR-ESSONNE
GUIGNEVILLE SUR-ESSONNE	VERT-LE-GRAND
ITTEVILLE	VERT-LE-PETIT
LA FERTE ALAIS	VIDELLES
LA NORVILLE	VILLABE
LARDY	VILLEMOISSON-SUR-ORGE
LE COUDRAY MONTCEAUX	VILLIERS-SUR-ORGE



**L'accompagnement
des personnes
en gestion de cas**

01 81 85 02 50



Plaquette à **l'usage exclusif** des professionnels

Plaquette à **l'usage exclusif** des professionnels

Le Public

La gestion de cas concerne les **personnes âgées en perte d'autonomie de plus de 60 ans** qui souhaitent rester à leur domicile.



Les Objectifs

La gestion de cas a pour objectifs :

- ♦ De favoriser le maintien à domicile,
- ♦ De faciliter l'articulation des professionnels entre eux,
- ♦ De permettre un soutien à l'entourage de la personne accompagnée.

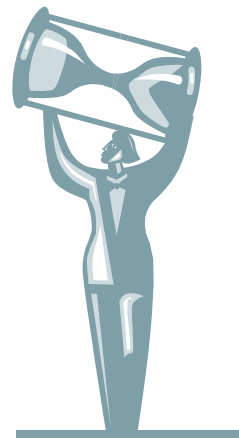
Les Missions du gestionnaire de cas

Le gestionnaire de cas effectue un **accompagnement personnalisé tout au long du projet de vie.**

Il assure un **suivi intensif et continu**, avec une révision régulière des besoins pour un accompagnement coordonné et adapté.

Le gestionnaire de cas effectue une évaluation globale de la situation, en partenariat avec les professionnels intervenants.

Le gestionnaire de cas proposera un Plan de Service Individualisé.



Plaquette à **l'usage exclusif** des professionnels

Le gestionnaire de cas

Le gestionnaire de cas fait partie d'une **équipe formée à l'accompagnement et à la coordination.**

Le gestionnaire de cas est l'interlocuteur privilégié de la personne, de son entourage et des professionnels.

Les modalités d'intervention

Le gestionnaire de cas intervient à **la demande d'un autre professionnel selon des critères d'inclusion définis.**

L'accompagnement en gestion de cas est un service gratuit.

